

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Tarifs des hébergements touristiques de Plateau d'Hauteville – Année 2025

Séance du 25 septembre 2024,

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures et trente-trois minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le dix-huit septembre deux mille vingt-quatre.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 21

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BORGEOOT Joël, BOYER Corinne, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DRHOUIIN Jacques, EMIN Philippe, FORAY Gaëlle, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET Stéphane, MARTINE Christine, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés avec pouvoir : 6

BOURGEAIS Didier pouvoir à M. Jacques DRHOUIIN
DOMINGUEZ Solange pouvoir à Mme Claire BILLON BERTHET
FUMEX Jacques pouvoir à Mme Eliane MERMILLON
LYAUDET (MARIN) Jessie pouvoir à M. Philippe EMIN
PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à M. Alain MASSIRONI
ZANI Sonia pouvoir à Mme Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 2

BROCHET Olivier
GUILLERMET Maria

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

En présence de 21 conseillers, 6 pouvoirs ayant été déposés, soit 27 votants

Vu la délibération n°2023-07-08 du 26 juillet 2023 fixant les tarifs des hébergements touristiques de la commune de Plateau d'Hauteville pour l'année 2024.

Vu la demande du prestataire des gîtes de France afin que la commune enregistre les tarifs 2025 sur le site de réservation des Gîtes de France.

Conformément à l'avis de la Commission Finances du 12 septembre 2024, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de modifier les tarifs existants des hébergements touristiques de la commune de Plateau d'Hauteville pour l'année 2025, comme suit :

- suppression des tarifs des pods de Thézillieu, du Camping de Thézillieu, du Garage à caravane / tente de Thézillieu, et des gîtes du Plan d'eau de Thézillieu,
- modification des tarifs :
 - o des gîtes de la Cure et du gîte du groupe de Thézillieu,
 - o du gîte de la fromagerie de Cormaranche-en-Bugey,
 - o des gîtes de la commune de Plateau d'Hauteville pour les militaires du Camp de la Valbonne et leurs accompagnants sur présentation de la carte militaire dans un partenariat Commune/Militaires,
 - o des gîtes de la commune de Plateau d'Hauteville pour les groupes d'étudiants de moins de 28 ans, les internes en médecine, les titulaires du pass activités départemental,
- création d'une tarification pour les groupes d'étudiants (- de 28 ans), les internes en médecine et les titulaires du pass activités départemental,
- maintien des tarifs existants du gîte de la fromagerie de Cormaranche-en-Bugey pour les jeunes de la Maison Familiale Rurale dans un partenariat Commune/MFR,

selon les tableaux annexés à la présente délibération.

Cette délibération annule et remplace la délibération antérieure.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **DECIDE** de supprimer les tarifs de location des pods de Thézillieu et du Camping de Thézillieu,
- **DECIDE** de supprimer les tarifs de location des gîtes du Plan d'Eau de Thézillieu,
- **DECIDE** de fixer pour l'année 2025 les tarifs de location des gîtes de la Cure et du gîte de groupe de Thézillieu, selon le tableau annexé à la présente délibération,
- **DECIDE** de fixer pour l'année 2025 les tarifs de location du gîte de la fromagerie de Cormaranche-en-Bugey avec ou sans hébergement, selon les tableaux annexés à la présente délibération,
- **DECIDE** de reconduire pour l'année 2025 le tarif existant de location du gîte de la fromagerie de Cormaranche-en-Bugey pour les jeunes de la Maison Familiale Rurale dans un partenariat Commune/MFR, selon le tableau annexé à la présente délibération,
- **DECIDE** de fixer pour l'année 2025 les tarifs de location des gîtes de la commune de Plateau d'Hauteville pour les militaires du Camp de la Valbonne et leurs accompagnants sur présentation de la carte militaire dans un partenariat Commune/Militaires, selon le tableau annexé à la présente délibération,
- **DECIDE** de créer une tarification pour les groupes d'étudiants (- de 28 ans), les internes en médecine et les titulaires du pass activités départemental,
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations
Le Maire, Philippe EMIN



Publiée sur le site internet de la Commune le 07/10/2024

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20240925-DE-2024-09-03-DE
Date de télétransmission : 01/10/2024
Date de réception préfecture : 01/10/2024